

IFS Logistic V2

Quels enjeux pour les prestataires
logistiques de la chaîne du froid ?



Jean-Paul Meyronneinc
Rouen, le 13 octobre 2011

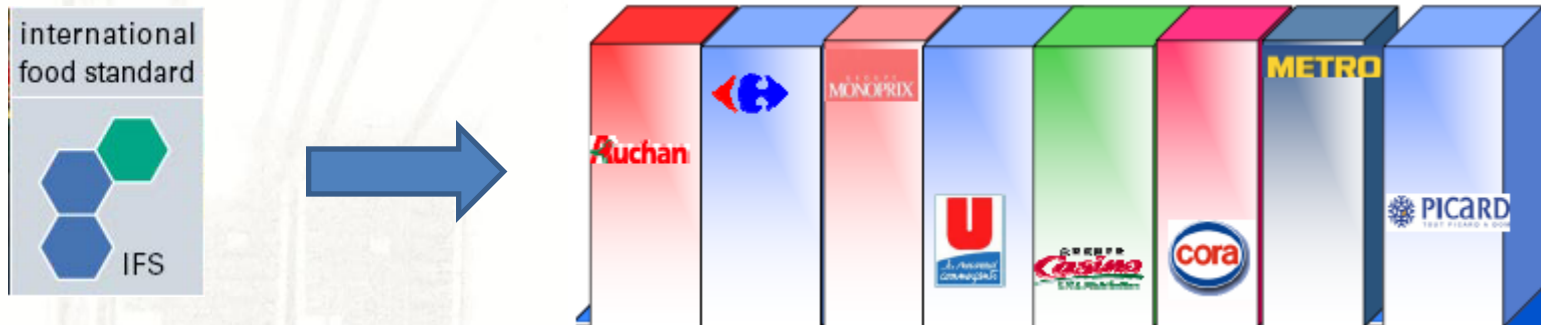


- L'IFS Logistics est une procédure de certification des activités « logistique » d'un distributeur ou d'un industriel.
- Elle impose des contraintes sur la chaîne des prestataires (entrepôts et transporteurs), obligeant ces derniers :
 - Soit à se conformer à des audits « clients ».
 - Soit à obtenir eux-mêmes la certification.

Lorsqu'une entreprise a recours à un prestataire de service en transport, toutes les prescriptions énoncées à l'article 4.1 et 4.3 devront être clairement identifiées dans le contrat concerné ou le prestataire de services devra être certifié IFS Logistics.

Art.
4-3-2-1

- L'IFS Logistics est issue de l'IFS Food (HDE)
- La plupart des enseignes y ont recours dans le cadre de leur MDD..



- On a eu ensuite deux déclinaisons complémentaires : logistique et environnement
- L'IFS Logistics 1 a vu le jour en 2006. Application confidentielle (Metro).
- La V2 est en cours de finalisation

1) Le mode de fonctionnement de l'IFS Logistics

- Dans son principe, les IFS sont des certifications.
- L'IFS Logistics comprend une centaine d'items.
- Chaque item est noté entre A (conformité totale) et D (critère non appliqué) avec des KO, des Major et des Non Applicables.
- L'entreprise obtient une note (que l'on rapporte au potentiel de points maxi).

Structure comparative des deux versions

Version 1	Version 2
Chapter 1: Management of the Quality System (20)	Chapter 1: Senior Management Responsibility (16)
Chapter 2: Management Responsibility (6)	Chapter 2: Quality Management System (24)
Chapter 3: Resource Management (2)	Chapter 3: Resource Management (9)
Chapter 4: Realisation of the service (4)	Chapter 4: Realisation of the service (59)
Chapter 5: Measurements, Analyses, Improvements (15)	Chapter 5: Measurements, Analyses, Improvements (23)
Chapter 6: STORAGE AND DISTRIBUTION Contact with the product (39)	Chapter 6: Food Defence & External Inspections (14)
Chapter 7: TRANSPORT Transport packaging (13)	



Au final, 145 exigences, dont 6 « KO »

2.	Système de management de la qualité
2.1	La gestion des risques - Procédures HACCP
2.1.1	Les principes de base relatifs au système de contrôle de la sécurité des produits doit être pleinement mis en œuvre, général et adapté aux systèmes de gestion des risques et/ou procédures HACCP. Pour l'alimentaires, les principes HACCP sont basés sur les principes édictés par le Codex Alimentaire.
2.1.2	La gestion des risques ou les procédures HACCP devront couvrir toutes les catégories de produits ainsi que tous les process, de la réception des marchandises à l'expédition et livraison.

4.1.8	Hygiène
4.1.8.1	Un nettoyage et une désinfection à heures fixes, basés sur une étude des risques, devront être utilisés et mis en œuvre. Tous les salariés devront les connaître. Ceux-ci doivent préciser: <ul style="list-style-type: none"> - Les responsabilités. - Les produits utilisés et leur mode d'emploi. - Les zones à nettoyer et/ou à désinfecter. - Les fréquences de nettoyage. - Les documents nécessaires. - Les symboles de danger.
4.1.8.2	Lorsque des prestataires de services externes sont utilisés pour le nettoyage et la désinfection, ils devront remplir toutes les exigences figurant ci-dessus.
4.1.8.3	L'efficacité des mesures de nettoyage et de désinfection devront être notés et vérifiés. Les actions correctives devront être mises en œuvre si nécessaire.
4.1.8.4	L'extérieur de l'usine devra être propre et en bon état.

4.2.3	Réception des marchandises et stockage
4.2.3.1	Des procédures pour la réception des marchandises devront être mises en œuvre et seront communiquées à tout le personnel concerné. Ces procédures devront inclure des critères de vérification générale (par exemple, produits industriels et artisanaux), des règles pour l'acceptation des marchandises, de rejet des marchandises et d'acceptation conditionnelle des biens. Les non-conformités devront être documentées.
4.2.3.2	Chaque élément de stockage devra être clairement identifié et les exigences des clients concernant le stockage et l'enlèvement du stock devront être respectées.

- Ensuite l'entreprise est auditée par un organisme de certification.
 - Pré audit
 - Audit initial
 - Audit complémentaire
 - Audit de surveillance
- L'organisme fait un rapport d 'audit et délivre le certificat IFS Logistic.
- Nouveauté : un « guideline » spécifique à l'IFS Logistics sera mis en place qui donnera une sorte de fil conducteur au déroulement des audits.

Système de notation

Audit Result	Status	Action company	Report form	Certificate
At least 1 KO	Not approved	Actions and new initial audit to be agreed upon	Report gives Status	No
> 1 Major and/or < 75 % of the requirements are fulfilled	Not approved	Actions and new initial audit to be agreed upon	Report gives Status	No
Max 1 Major and > 75 % of the requirements are fulfilled	Not approved unless further actions taken	Send action plan within 2 weeks of receiving the Preliminary report. Follow-up audit max. 6 months after the audit date	Report including action plan gives status	Certificate, Depending upon the results of the follow-up Audit
Total score is > 75 % and < 95 %	Approved at Foundation IFS Food level after receipt of the action plans	Send action plan within 2 weeks of receiving the Preliminary report.	Report including action plan gives status	Yes, Certificate at foundation level, 12 months Validity
Total score is > 95 %	Approved at higher IFS Food level after receipt of the action Plan	Send action plan within 2 weeks of receiving the Preliminary report.	Report including action plan gives status	Yes, Certificate at higher level, 12 months Validity

2) Les questions à se poser

- L'IFS est-elle obligatoire ?
 - La FCD, c'est Carrefour, Auchan, Casino, etc. La diffusion auprès des fournisseurs et des fournisseurs des fournisseurs est inévitable. A moyen terme, le risque d'être écarté d'appels d'offres et de certains marchés n'est pas négligeable.
- Si je suis Iso 9000, ai-je besoin de l'IFS ?
 - Incontestablement, oui. L'ISO 9000 est un système global de management de la qualité. Il permet une approche favorable sur de nombreux items (notamment au niveau du tronc commun). Mais il ne répond pas à toutes les exigences des IFS.

- Quel rapport avec la démarche HACCP
 - C'est le pendant de la question précédente. La démarche HACCP permet de répondre à de nombreux Items de l'IFS Logistics. Mais pas de manière suffisante.
- Quel lien avec le BRC et l'ISO 22000 ?
 - Le BRC (British Retail Consortium) est un référentiel publié par le syndicat des chaînes de supermarchés britanniques. Il existe également un BRC Storage and Distribution. Il est important de faire appel à un auditeur qui peut réaliser un audit combiné.
 - L'ISO 22000 est un système de management de la sécurité alimentaire. Normalement l'ISO 22000 est sensée jouer un rôle d'harmonisation entre les certifications « pays ». Mais le contenu diffère, l'ISO 22000 ayant une co-notation très « industrielle ». Là encore, le principe de l'audit combiné est à étudier.

- Au final :
 - La publication de l'IFS logistics V2 est attendue pour la fin de l'année (voire le tout début de l'année prochaine).
 - Plusieurs enseignes se sont d'ores et déjà déclarées partantes, impliquant nombre de services logistiques de leurs fournisseurs.
- Pour en savoir davantage :
 - www.ifs-online.eu